

Oct 92
N°4

4

Agir pour Croix-Daurade

(Comité de quartier pour la défense et l'amélioration du cadre de vie)
(Octobre 1992)

Bulletin d'information n°4

1- ZAC DE BORDEROUGE (suite) : le Conseil Municipal adopte un projet modifié

Le Conseil Municipal du 26 Juin 1992 a approuvé le projet de ZAC de Borderouge, modifié. Ce vote confirme certains succès, mais laisse plusieurs de nos demandes insatisfaites

Des succès liés à notre action:

- L'espace vert du lac de la Maourine sera étendu jusqu'à la rue de l'Allier (gain: + 5 hectares)
- Dans la zone sud, en bordure du Boulevard Urbain du Raisin, une zone de 20 mètres en bordure de la voie sera réservée aux bureaux, ce qui reculera d'autant les logements
- Dans la même zone (ZAb) la hauteur maximum des immeubles sera réduite à 12 mètres (au lieu de 16 m), ce qui réduira la quantité totale de logements
- Boulevard Urbain du Raisin: la Mairie a affirmé qu'elle ne souhaitait pas qu'il devienne une voie rapide, et les passages souterrains sont apparemment supprimés du nouveau projet: mais restons vigilants !!

Continuer l'action pour obtenir d'autres modifications:

- **Nappe phréatique:** une enquête hydraulique, examinant les conséquences de la ZAC sur la nappe phréatique devrait être réalisée, mais par la société concessionnaire de la ZAC, et non par un organisme indépendant: notre association a contesté ce choix par un recours devant le Tribunal Administratif.
- **Protection du patrimoine architectural:** la délibération décide de protéger certains édifices, comme le pigeonnier. Notre association demande que soient aussi sauvés la magnifique toulousaine avec noria de la rue Loubiague (que la Mairie devrait racheter), et le **château Lanusse** et son colombier (18ème siècle), situé chemin Lanusse.
- **Equipements collectifs:** Nous demandons que la Mairie constitue des réserves foncières pour réaliser les équipements supplémentaires dont les futurs habitants auront besoin, surtout dans la zone nord (Izards, Bois Daurade).
- **Expropriation:** les propriétaires expropriés se sont organisés, avec l'appui de notre association, pour obtenir de justes prix (réunion publique le 24 Septembre avec 80 personnes et un expert du syndicat national des expropriés).
Si vous êtes exproprié, contactez nous pour agir efficacement
- **Information:** Le plan définitif d'aménagement de la ZAC est disponible au service de l'urbanisme (place des Carnes), et sera présenté à notre réunion du 5 Novembre. Nous demandons que tous les habitants puissent en prendre connaissance à la Mairie Annexe de Croix-Daurade.

2- "Propriété Ozenne" (suite): l'arrêt de la démolition est acquis, il reste à gagner la réhabilitation

Le 20 Mai 1992 les habitants ont stoppé la démolition du château Ozenne (au n°147 route d'Albi) qui avait été décidée par le Conseil Régional. Nos actions d'information et de proposition ont obtenu deux succès cet été:

N°4

- Le 26 Juin la Commission Régionale du Patrimoine (CO.RE.P.H.A.E.) a décidé d'inscrire le château Ozenne à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La reconstruction de ce château du 19ème siècle, dont l'intérêt architectural est ainsi reconnu, pourra maintenant être subventionnée par l'Etat.
- Le Conseil Régional a retiré sa demande de permis de démolir, organisé une réunion de concertation le 25 Juin, et fait nettoyer le parc et clôturer la propriété.

Agir pour Croix-Daurade est intervenu auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Mairie de Toulouse pour que soient aménagés : **un centre culturel dans le château et un jardin public municipal dans le parc.** 2 Millions de F suffiraient pour rendre ainsi la Propriété Ozenne aux habitants de Croix-Daurade, mais il faut agir vite pour éviter la dégradation du château : nous demandons à tous les élus du Conseil Municipal de Toulouse et du Conseil Régional de prendre leurs responsabilités.....

3- Jonction entre le chemin Pujibet et la rue Ebelot

En Juin 1992 Agir pour Croix-Daurade avait demandé à Mr Huguenard, adjoint au Maire, que cette jonction ne soit pas faite tout de suite car elle risquait d'amener un flot de voitures dans le chemin Pujibet, étroit et sinueux.... Le 14 Septembre les travaux ont quand même commencé !

Agir pour Croix-Daurade a demandé -par une pétition signée par 57 habitants du chemin Pujibet- que les travaux actuels soient arrêtés, et que soit réalisée en priorité la jonction de la rue Ebelot avec le futur Boulevard du Raisin dans la ZAC.

Le 20 Octobre Mr Hersant, adjoint au Maire, nous a affirmé, lors d'une entrevue, "qu'il avait toujours été opposé à l'utilisation du chemin Pujibet en desserte de transit", et qu'il envisageait, après goudronnage de la jonction, de fermer l'extrémité de la rue Ebelot par des bornes interdisant le passage des voitures.

Agir pour Croix-Daurade est favorable à cette solution, qui répond aux souhaits des habitants.

4- ZAC de Croix-Daurade

A l'arrière de la rue Luchet et de l'Eglise de Croix-Daurade, cette ZAC de 4 hectares, décidée en 1990, est réalisée par deux promoteurs, la SOPRA et la SOCAFIN. Elle comporte 135 logements et aucun équipement collectif. Agir pour Croix-Daurade n'a pu obtenir le plan d'aménagement de cette ZAC, et dénonce cette urbanisation dans le secret.....

5- Informations

- Bus 40: sa fréquence vient de diminuer, ce qui entraîne une attente plus longue et des bus bondés!! Il faut réagir !
- Maison des Jeunes et de la Culture (141 chemin Nicol):un nouveau directeur va relancer les activités
- Nouveau Centre de loisirs de l'Ecole Lapujade: ouvert les mercredis et les petites vacances scolaires. Quelques places sont disponibles pour les enfants du quartier extérieurs à l'école. (renseignements à l'école de 17h30 à 19h).
- Agir pour Croix-Daurade: notre association compte 170 adhérents: Continuez à nous rejoindre !

6- Révision du P.O.S.

La procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) est ouverte. Le POS définit les règles d'urbanisation de notre quartier : il est important que les habitants soient informés et interviennent dans l'élaboration du POS.

Réunion publique d'information
 sur la révision du P.O.S. et ses conséquences pour Croix-Daurade

le Jeudi 5 Novembre à 20h 30 **Salle Cuvier**

avec Mr G. Hersant adjoint au Maire

Bulletin d'adhésion ----- à retourner à : "Agir pour Croix-Daurade" 10, rue André Vasseur.31200 Toulouse

Nom: _____ Adresse: _____ tel: _____
 Adhésion : 25 F Adhésion de soutien : 100 F en espèces ou chèque à l'ordre de Agir pour Croix-Daurade